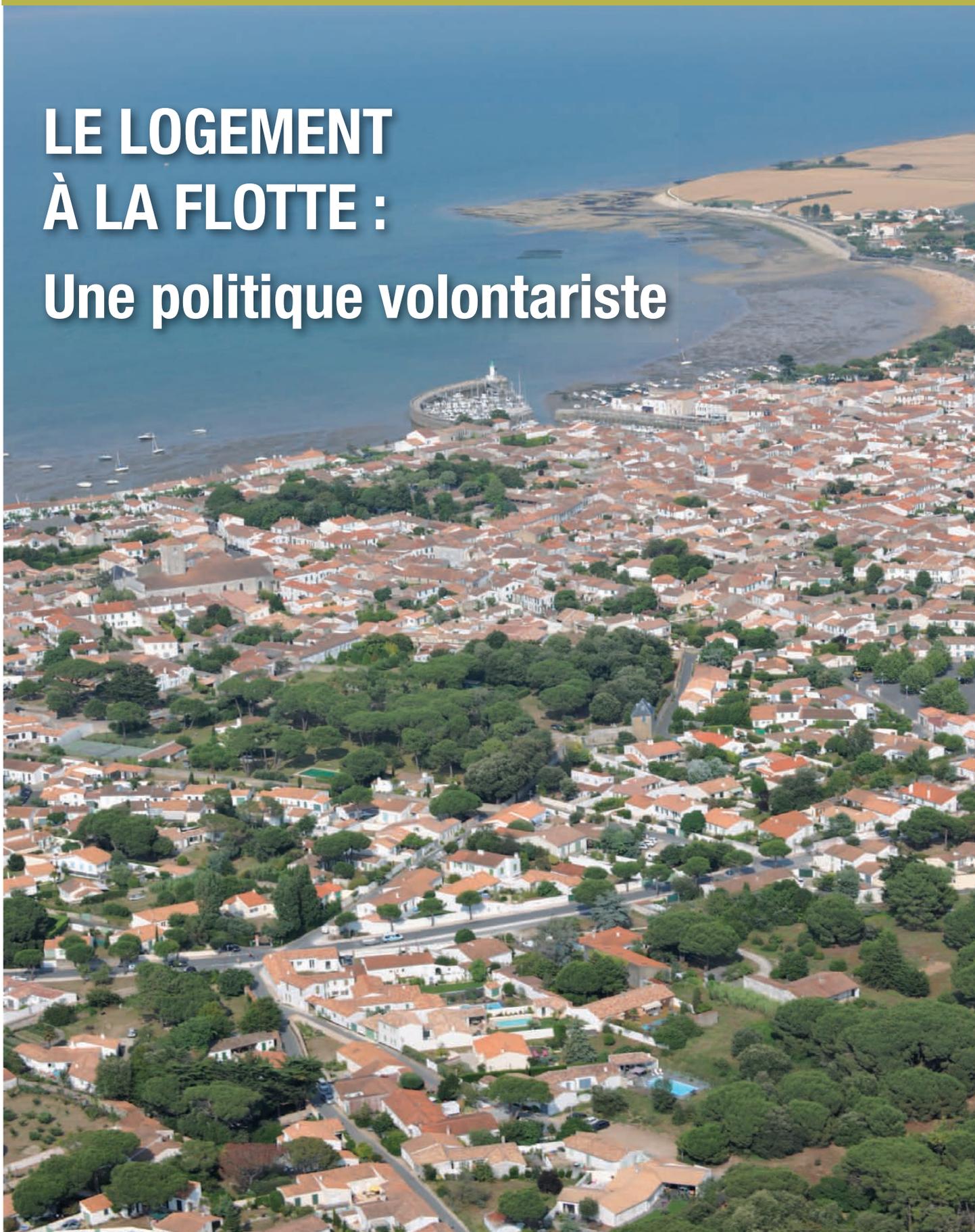


BULLETIN MUNICIPAL - AUTOMNE/HIVER 2015

# La Flotte *et vous !*

## LE LOGEMENT À LA FLOTTE : Une politique volontariste



# Sommaire



La Flotte. Bulletin Municipal  
Automne - Hiver 2015

**Directeur de la Publication :** Léon GENDRE (Maire)

**Secrétaire de Rédaction :**  
Simon-Pierre BERTHOMÈS (adjoint au Maire)

**Mise en page :** Asbury

**Impression :** imprimerie Mingot.

**Ont collaboré au Bulletin :** Léon Gendre, Simon-Pierre Berthomès, Isabelle Masion-Tivenin, Michèle Drouin, Jacky Oger, Patrick Salez, Elisabeth Bonin-Balmas, Elsa Robinel, Chantal Dutheil, Mélanie Chausserais, Office du Tourisme (Nathalie et Cécile), Le Musée du Platin.

**Photos :** Mairie de La Flotte, Jean-Marie Chauvet d'Arcizas, ASBURY, Elsa Robinel, Le Musée du Platin, Pierre Nadler, Pascal Thiébaud, Sébastien Le Baron, M. Baudon, Etienne Rousseau, CdC Ré, Eric Vuillemin, X.

La photo de couverture a été réalisée par Jean-Marie Chauvet d'Arcizas

Dépôt légal : Décembre 2015

Édition : 3.000 exemplaires.

## BULLETIN MUNICIPAL AUTOMNE/HIVER 2015

Retour sur la saison touristique	P4
La rentrée à l'école	P6
Espace Bel air le mercredi : Planète jeunes	P8
Les travaux dans la commune	P11
Dossier Se loger à La Flotte	P12
Les Travaux du Port	P17



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal	P20
Les déchets : l'affaire de tous	P21
Rencontre avec... Éric Vuillemin	P24
Des nouvelles du Marché	P26
Des nouvelles de la Maison du Platin	P27
Le repas de l'âge d'Or	P28
Les Brèves	P29
L'État Civil	P31



MAIRIE DE LA FLOTTE - 25 cours Félix Faure  
Tél. 05 46 09 60 13 - Fax 05 46 09 63 32  
Horaires d'ouverture du Secrétariat  
Lundi : 10h à 12h  
Mardi : 10h à 12h et 13h30 à 17h  
Mercredi : 10h à 12h et 13h30 à 15h  
Jeudi : 10h à 12h  
Vendredi : 10h à 12h et 13h30 à 15h



## Édito



LÉON GENDRE - MAIRE DE LA FLOTTE

### Une politique du logement exemplaire.

C'est en 1978 que le Conseil municipal que je présidais depuis un an, votait une importante résolution : engager une politique volontariste de construction de logements à loyers modérés, pour répondre aux nombreuses demandes formulées par les jeunes couples de la commune.

Le plan d'occupation des sols élaboré au lendemain de l'élection municipale de mars 1977, allait permettre aux élus de concrétiser leurs projets en les intégrant de façon harmonieuse en périphérie du bourg.

Pour une parfaite réussite des opérations liées à ces projets, le Conseil municipal s'est alors attaché le concours des architectes urbanistes, Bernard et Isabelle Berger-Wagon, jeune couple nouvellement installé à La Rochelle. C'est ainsi qu'est né en 1979 le plan de référence de La Flotte, document de planification ayant pour objectif de réaliser, année après année, les équipements nécessaires au développement économique, sportif et culturel de la commune :

- rénovation du centre bourg et réouverture du marché
- création du village artisanal et commercial de La Croix Michaud,
- construction de la base nautique de la Clavette et du complexe sportif de Bel Air
- réorganisation du port et de l'avant-port,

autant de réalisations et bien d'autres que les Flottais ont vu se concrétiser ces 30 dernières années.

C'est dans ce contexte de redynamisation de notre commune que sont nés les programmes de logements locatifs sociaux,

- La Porte Rouge	1982	39 logements
- Les Geoffrielles 1	1984	29 logements
- Le cours Félix Faure	1985	3 logements
- Ste Catherine	1985	27 logements
- Les Geoffrielles 2	1990	18 logements
- Le Carré de Bel Ébat	2006	69 logements
- La ruelle de la Guigneraie	2013	3 logements
- La rue Grand'Maison	2015	12 logements
- L'avenue des Vieux Moulins	2015	2 logements
- La raize du Moulin Rouge	2015	2 logements

mais aussi la construction de maisons individuelles à l'initiative de nombreux couples qui ont choisi de faire de La Flotte leur lieu de résidence principale.

Demain, les élus feront naître un nouveau quartier sur le site de la « Maladrerie », répondant ainsi à la volonté de l'Etat de privilégier le logement des familles dans de bonnes conditions de confort et de loyer. Cette opération, dont les plans seront dressés par notre architecte urbaniste Bernard WAGON, sera à l'image de ce qui a été à ce jour réalisé à La Flotte, esthétique et bien intégrée dans son environnement.

A vous tous, je souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et je vous donne rendez-vous pour la cérémonie des vœux du Maire à ses administrés

**Dimanche 3 janvier 2016 à 17 h - Salle de la base nautique**

Votre Maire

Léon Gendre





De la Terre aux étoiles - Photo Pascal Thiébaud

# Retour sur la La Saison touristique

« Une saison touristique est toujours une nouvelle aventure » affirmait un professionnel, l'année dernière. Cette saison 2015 l'a confirmé et certains d'entre eux n'ont pas hésité à parler de « saison atypique ».

Comme chaque année, la saison a commencé avec le week-end de Pâques pour se terminer avec les vacances de la Toussaint.

Si les professionnels de la commune interrogés sont satisfaits de leur activité et estiment avoir fait « une bonne saison », celle-ci ne peut être qualifiée de « saison record ».

Pourtant, au mois d'avril de nombreux visiteurs ont franchi le pont. La régie d'exploitation a enregistré une hausse de 4,10 % pour ce mois (303 594 passages en 2015 contre 291 596 en 2014), soit la plus forte de cette année.

Pour les mois de juillet et août, ce sont plus de 18 000 voitures supplémentaires qui sont entrées sur l'île (soit une hausse moyenne de près de 2,6 %).

De plus, il faut ajouter les usagers des transports en commun, en forte augmentation cet été. La ligne des cars des Mouettes-Kéolis est toujours celle la plus utilisée du réseau départemental. Elle est en constante augmentation au départ de la gare SNCF de La Rochelle.

A l'Office de Tourisme, « la fréquentation a été stable. Près de 75 000 personnes sont venues rechercher des informations ou des services » affirment Cécile et Nathalie, les hôtesses, et « aux mois de juillet et d'août, nous avons reçu près de 35 000 visiteurs, chiffre en augmentation » précisent-elles.

Malgré la hausse du flux de visiteurs, les places de camping, les chambres d'hôtel, les maisons meublées, etc... n'ont pas été toutes occupées durant ces deux mois. Toutefois, la seconde quinzaine d'août a affiché complet pour la première fois.

Les visiteurs étrangers sont de plus en plus nombreux, en particulier les anglais, avec les facilités de transport par l'aéroport de la Rochelle-Ré, des belges, des allemands, des espagnols, des italiens, mais aussi des canadiens à la recherche de leurs ancêtres.

Si ces touristes, pour la plupart, viennent une semaine complète ou plus, ceux de l'hexagone réservent, parfois, de courts séjours. De plus, le nombre des visiteurs à la journée augmente chaque année. Ils leur arrivent, à l'occasion, de faire une étape de deux ou trois jours.

« Les services de la navette des mini-bus ont été appréciés » font remarquer les hôtesses de l'Office. « Les vacanciers ont été, ajoutent-elles, très demandeurs des produits proposés comme les sorties en mer pour les adultes, la pêche en mer, etc... »

Les animations des soirées, organisées par Maryse Vanoost, adjointe chargée des fêtes et des animations, ont attiré un public toujours nombreux et intéressé. Chaque soir, une activité nouvelle était proposée : les traditionnels concerts de l'Harmonie municipale, d'Harmonie swing et les nombreux quartets ou quintet de jazz, sans oublier « Zago » et son Jazz Manouche, toujours apprécié du plus grand nombre. « Je reviens depuis dix ans avec beaucoup de plaisir », nous a affirmé Zago.

Le public se souviendra du concert du « Mehel Jazz Band », formation créée par Sébastien Germain, directeur du Conservatoire de Musique de Givet dans les Ardennes (08) avec les professeurs du conservatoire et des écoles de musique de la région. Sébastien est le fils de Guy et Dominique Germain, les animateurs du Gîte de la côte de l'association Simon de Cyrène.

Le traditionnel marché de nuit, organisé par Alain Croci, adjoint chargé des marchés et son complice Jean, reçoit toujours autant d'artisans, d'artistes et de camelots pour la joie des promeneurs.

Certes le Marché est le lieu de dîners toujours très prisés, mais cette année, une nouveauté, Maryse a proposé les mercredis de la peinture, expositions appelées « Et toiles du soir ». De 17h00 à 20h00, artistes peintres et photographes d'art ont présenté leurs œuvres.

Côté mer, les « Rendez-vous de l'île de Ré » ont rassemblé une vingtaine de vieux gréements sur le plan d'eau de La Flotte. Une régata s'est déroulée aux abords de la jetée, devant plusieurs centaines de curieux intéressés et attentifs.

Les feux d'artifice, bien entendu, attirent toujours des milliers de spectateurs. Celui du 14 juillet, feu pyromusical « La liberté » avec la voix de Pierre Arditi en était le premier. Le bouquet final avec ses fusées bleues, blanches et rouges, au son de La Marseillaise restera longtemps dans les mémoires.

Mais tous les résidents et les vacanciers de La Flotte, de l'île de Ré, de La Rochelle, ... sont venus très nombreux, plus de 10 000 spectateurs, pour se laisser emporter par Jules Verne « De la terre aux étoiles ».

Ce feu d'artifice pyromélodique, créé par Joseph et David Couturier, a été un hommage à tous les visionnaires des grands espaces : Léonard de Vinci, Jules Verne, Youri Gagarine, Neil Armstrong. « Voler comme l'oiseau, atteindre l'inaccessible étoile, ... »

Ce fut une immersion dans l'univers du temps du Big Bang à la naissance de l'humanité, en passant par la conquête du ciel et de l'espace.

Le port et la scène furent décorés par les soins de Sébastien, Véronique, Olivier et Alain qui ont entraîné une équipe de bénévoles enthousiastes.

Que toutes celles et tous ceux, professionnels, associations et bénévoles, soient ici remerciés pour leur implication dans les activités et les animations qui ont fait, une fois de plus, le succès de la saison 2015.



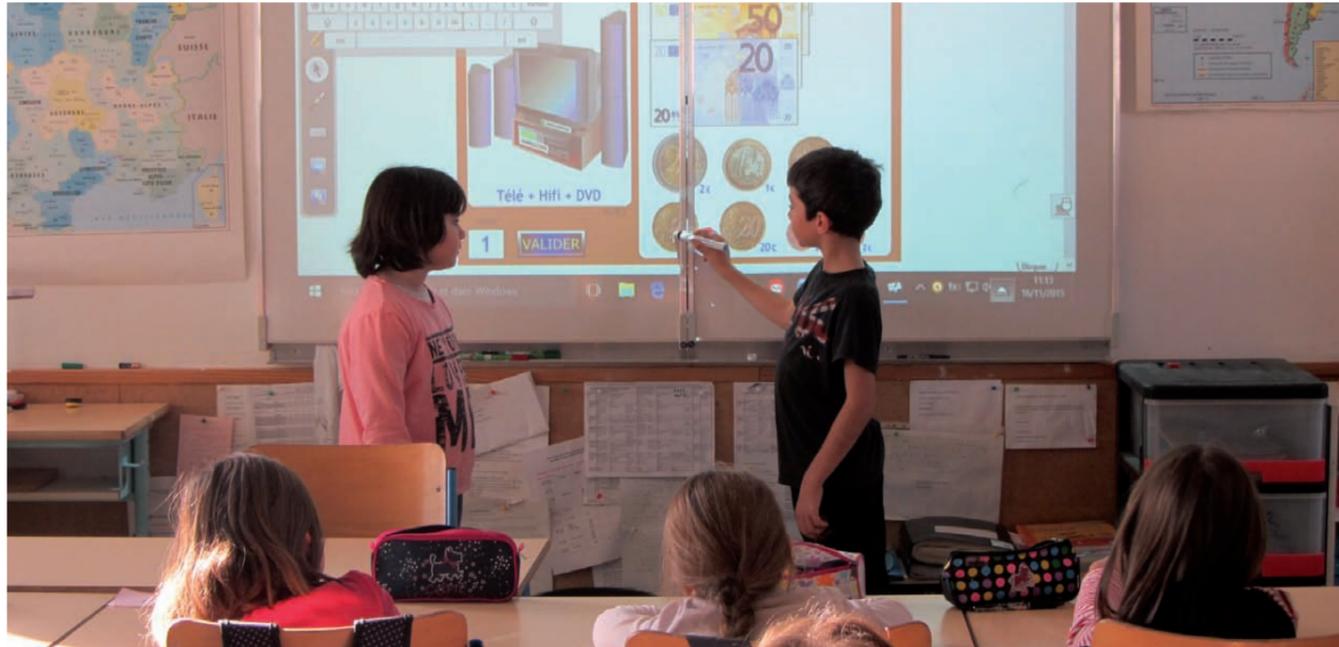
Et toiles du Soir au marché - Photo Pierre Nadler



Les Rendez-vous de l'île de Ré



Le Podium de "De la Terre aux Étoiles" - Photo Pascal Thiébaud



Les nouveaux video-projecteurs interactifs

## UNE RENTRÉE BIEN PRÉPARÉE À L'ÉCOLE PUBLIQUE

Comme chaque été, les services municipaux ont profité des vacances pour entreprendre des travaux à l'école afin d'assurer son entretien et poursuivre son équipement. Parmi ces travaux : le changement des fenêtres de toit dans le gymnase, le remplacement de la barrière en bois séparant les cours de l'école élémentaire et de l'école maternelle. Le marquage au sol du plateau sportif a été refait. A l'extérieur les murets ont été nettoyés et repeints.

En maternelle : réfection de la toiture, peinture des bâtiments côté cour et de la classe de moyenne section. Une porte sécurisée pour l'évacuation en cas d'incident a été installée à l'entrée.

### Une rentrée avec des nouveautés

Les enfants ont pu découvrir de nouveaux équipements : pour s'amuser à la récréation, une triple marelle dans la cour d'élémentaire et une grande marelle sous le préau de la maternelle. Pour travailler avec les nouveaux outils numériques : l'achèvement de l'équipement des classes de l'école élémentaires avec l'installation de 4 nouveaux vidéo-projecteurs interactifs.

Tout était donc prêt pour accueillir le 2 septembre dernier les 232 écoliers. A savoir :

**20 enfants** pour le jardin d'éveil, toujours sous la direction de Fabienne Dimnet assistée de trois autres personnes diplômées pour travailler avec la petite enfance,

**68 enfants** pour les trois classes de maternelle sous la direction de Virginie Garandel et de deux nouvelles enseignantes Fabienne de Beuvron et Katia Ranson avec trois ATSEM

**144 enfants** pour les six classes d'élémentaire dirigées par Philippe Couderc et qui accueille également deux nouvelles enseignantes Julia Bouvier et Marie-Raphaëlle Vallet. Des effectifs qui sont en hausse ce qui est très positif pour notre école.

Pour marquer cette rentrée, une plaque sur la façade de l'école élémentaire

a été inaugurée reprenant la devise « Liberté, Égalité, Fraternité ». Résultat d'un travail collectif sur le thème des symboles de la République, les lettres sont faites avec des dessins réalisés par les enfants.

La commune a également à gérer comme l'année dernière, les activités liées à la poursuite de la réforme des rythmes scolaires. Elle poursuit pour cette action sa collaboration avec La Farandole.

Des changements ont été opérés en maternelle afin de prendre en compte les observations faites l'année dernière à savoir respecter un temps de sieste suffisant, diminuer le temps de TAP (Temps d'Activités Péri-éducatifs) par séance pour les plus jeunes et favoriser les activités non ou peu contraignantes pour les enfants. Désormais, les TAP, Temps d'activités péri-éducatifs ont lieu tous les jours de 15h45 à 16h30, des activités libres sont privilégiées.

En élémentaire pas de changement sur les TAP. Ils ont lieu le mardi et vendredi de 15h à 16h30.

Beaucoup d'activités que les enfants avaient appréciées l'année dernière ont été reconduites : sports, chant et percussion, danse, atelier informatique, théâtre, atelier avec la Maison du Platin, jeux avec les animateurs de La Farandole.

Mais de nouvelles activités ont également été prévues pour permettre aux enfants de poursuivre leur découverte : le cirque, le yoga, le hip hop, la réalisation d'objets avec des matériaux recyclés.



Dans la cour d'école



Dans le gymnase de l'école



Au jardin pédagogique

Comme l'année dernière, la fréquentation des TAP est importante : environ 70% des enfants de maternelle et 85% en élémentaire.

### Petites mains vertes

Le projet jardin de l'école élémentaire initié à la fin de l'année scolaire dernière se poursuit.

Les services techniques avaient installé au fond de la cour, pour La Farandole et les classes un espace jardin de 40 m<sup>2</sup>, permettant de compléter un petit jardin existant derrière le gymnase.

Après une préparation du terrain dans lequel les enfants ont mis toute leur énergie, ils ont pu faire leurs premières plantations et récoltes : tomates, melons, fleurs, herbes aromatiques et autres. La Farandole a assuré l'arrosage durant tout l'été. Pour que ce jardin s'inscrive dans une vraie démarche environnementale, deux composteurs et un récupérateur d'eau de pluie ont été installés.

### LE TRI SÉLECTIF ET LE GASPILLAGE : DEUX GRANDES PROBLÉMATIQUES D'AUJOURD'HUI



L'opération de tri après le déjeuner.

La mairie en collaboration avec Scolarest (restaurateur scolaire) a mis en place un nouveau système de tri à la cantine scolaire basé sur la participation des élèves.

En effet, depuis la rentrée les enfants d'élémentaire trient leurs restes : le recyclable, le compostable et ce qui malheureusement ne peut être réutilisé.

Il a ainsi été installé un point tri au sein du réfectoire et un bac à compost dans le jardin.

Le compost obtenu servira ensuite pour les jardins de l'école. Clothilde Guibot, ambassadrice du tri de la C.d.C., est aussi venue expliquer aux élèves les objectifs de cette nouvelle organisation.

Les quantités servies sont laissées à l'appréciation des enfants, tous peuvent en prendre plus ou moins en fonction de leurs appétits et en redemander. A la fin du service, trois volontaires sont choisis, à chacun sa tâche, un pour le compostable, un pour la poubelle traditionnelle, un pour l'eau. Ils passent de table en table récolter les restes.

Ces derniers sont alors pesés et l'eau non consommée mesurée, les résultats sont immédiatement communiqués aux élèves de manière à les sensibiliser à la notion du gaspillage. Des tableaux récapitulatifs de ces données sont ensuite affichés à l'entrée de la cantine et peuvent ainsi être consultés par tous.

Nous tenons à remercier le personnel de la cantine sans qui tout ceci ne serait pas possible et dire un grand Bravo aux enfants pour leur implication.



Un groupe d'enfants de l'école de rugby

## Espace Bel Air le mercredi « PLANÈTE JEUNES »

Arrivés sur le parking aux alentours de 17h 30, le mercredi 25 novembre, quelle ne fut pas notre surprise de constater que les places de stationnement inoccupées étaient rares, alors que la nuit commence à tomber.

D'un rapide coup d'œil, nous remarquons que le complexe sportif est une véritable ruche bourdonnante.

Des jeunes enfants, accompagnés par leurs parents avaient pris possession des installations sportives : terrain de rugby, salle du dojo, de gymnastique, ... C'est plus de 120 enfants de 5 ans à 10 ans qui, avec beaucoup d'enthousiasme, s'exerçaient à leur sport favori sur les conseils de leurs moniteurs.

**Au stade de rugby** nous retrouvons M. Yves Crégut, le nouveau président du Sporting Club Rhétails, (S.C.R.) qui a succédé à Jackie Freitas, première femme présidente d'un club de rugby en Poitou-Charentes. « L'école de rugby du SCR accueille plus de 95 jeunes, nous précise-t-il, nous avons près de 150 licenciés, en comptant les séniors. Tous ces jeunes sont l'avenir du club ».

En effet l'école de rugby, prise en charge par Jean-Louis Ribot, encadre six équipes de jeunes, ou plutôt six catégories : les moins de 6 ans, moins de 8 ans, moins de 10 ans, 12, 14, et 16 ans. Chaque catégorie est animée par un éducateur.

Tous ces jeunes n'ont d'yeux que pour l'équipe première, constituée d'une trentaine de joueurs. Elle évolue en promotion d'honneur où elle occupe la seconde place du classement.

Cette année, l'équipe joue sur un terrain rénové. Yves Crégut nous explique, en effet, que « dès la fin de la dernière saison, des bénévoles du club, Philippe Bardy, Emmanuel Auach et Dannick Vaux, ont repris la maintenance du terrain : apporté de la terre et semé du gazon, là où il y avait nécessité, et arrosé régulièrement, en déplaçant chaque jour les arroseurs. Ils ont même emprunté du matériel d'irrigation à un producteur de pommes de terre ». La commune a participé financièrement à cette opération.

Grâce à ce gigantesque travail estival, les joueurs évoluent sur un terrain de qualité. Souhaitons à toutes les équipes du SCR et à leurs dirigeants (président : Yves Crégut, vice présidents : Emmanuel Auach et Danick Vaux, secrétaire : Jessica Rodriguez, trésorière : Adeline Thomassin), une bonne saison 2016.

La nuit venue, nous entrons dans les salles. Tout de suite à droite, nous apercevons au travers de la porte vitrée, un groupe de jeunes musiciens en pleine répétition autour de leur professeur. Nous ne voulons pas interrompre ce moment musical.



Une pelouse refaite à neuf.

**La salle de gymnastique** nous ouvre ses portes où une trentaine de petites et grandes filles travaillent inlassablement des mouvements très techniques et parfois compliqués pour des non initiés.

Responsable de l'association gymnique « Pour La France », Maryline Poix nous explique que : « Si la gymnastique est une discipline sportive individuelle, elle s'exerce collectivement au cours de l'entraînement. L'entraide permet à la plus grande de soutenir la plus petite, la plus exercée de conseiller la débutante ».

Au milieu d'une salle aux équipements spécifiques et nombreux, Maryline nous informe que « chaque mercredi après-midi, plus de 70 jeunes fréquentent la salle de gymnastique ».

Là aussi, chacun et chacune s'exerce dans sa catégorie : les poussines âgées de 6 à 10 ans, les jeunes de 10 à 14 ans et les aînées de plus de 14 ans, sans oublier l'initiation des jeunes poussines de 3 à 5 ans et l'école du cirque.

Maryline est entourée d'une équipe d'éducatrices et de monitrices. Vanessa qui a donné naissance à un petit garçon, il y a un mois, et Elodie qui attend un enfant pour bientôt. Ces deux jeunes femmes, maman et future maman, concilient famille, travail et sport. D'autre part, Esther et Solène ont commencé leur formation de monitrice. Là aussi, l'avenir se prépare.

Leur objectif à toutes est d'« entraîner les jeunes dans leur discipline sportive, mais également de les aider à être bien dans leur corps et dans leur tête » affirment-elles.

Avec près de 100 licenciés, l'association gymnique « Pour La France », une des plus anciennes associations de la commune, poursuit son activité avec enthousiasme et dynamisme.

Contact : [gymplf@laposte.net](mailto:gymplf@laposte.net) ou 06 71 71 89 71.

En face, **la salle du dojo**, partagée avec le Judo et le Viet Vo Dao, accueille ce jour l'**Océan Karaté Club**. Chaque mercredi de 17h00 à 18h00 les tapis du tatami sont occupés par les jeunes enfants de 4 à 7 ans pour une séance de « Baby Karaté ».

« La priorité est le développement de l'enfant, nous explique Jacques Djeddi, leur professeur, 5<sup>ème</sup> Dan. « C'est souvent une de ses premières activités sportives. Il va découvrir son corps, ses capacités physiques, jauger sa force, contrôler ses gestes, poursuit-il, il doit partager sa pratique avec les autres, il découvre ce qu'est la hiérarchie, savoir saluer et remercier celui qui l'a aidé à jouer ».

Ces tout jeunes petits partagent le dojo avec leurs aînés : les 8-12 ans, les adolescents et les adultes.

Mais le club propose aux adultes et aux jeunes, le Body Karaté. Cette discipline développe des pratiques qui permettent de garder la forme ou la retrouver et de rester en bonne santé. « En améliorant sa condition physique par des techniques et des enchaînements issus du Karaté et des éléments de gymnastique, elle permet de se sentir mieux dans son corps et dans sa tête », explique Jacques Djeddi.

L'Océan Karaté Club, c'est également l'ouverture à la différence avec le « Karaté Adapté ». C'est le Karaté adapté aux personnes en difficultés sociales, mais aussi aux personnes handicapées à déficience intellectuelle et mentale (voir le Bulletin Municipal Automne/Hiver 2011 et celui de l'Automne/Hiver 2012).

Le club, c'est également l'ouverture à l'international. Certes, il est jumelé avec « Oyama Karaté Club » au Sénégal, mais, cette année, son professeur Jacques Djeddi vient de rejoindre l'élite mondiale des juges arbitres en recevant le grade de « Juge International ». C'est le premier des Karatékatés de la région Poitou-Charente à pouvoir arbitrer des compétitions internationales.

Pour conclure ces trois rencontres avec des responsables de club, nous avons pu observer que ce mercredi après-midi, ce sont près de 200 jeunes enfants qui ont utilisé les installations de l'Espace Bel Air.

Si nous ajoutons le Club de Judo, de Viet Vo Dao, les R.F.O. avec l'ultimate-frisbee, la Maison des Jeunes avec Ré-Espaces-Jeunes, la salle de musique, ce sont plus de 400 personnes qui fréquentent régulièrement cet espace communal, devenu un véritable lieu de vie.



Entraînement de la gymnastique. Maryline Poix (en médaillon)



Entraînement de Karaté. En médaillon : Jacques Djeddi

## Du nouveau à Bel Air : « CAIXA-ÇA »



Au départ de la retraite aux flambeaux du 14 juillet.



Répétition à Bel Air

L'association « Caixa-ça », créée le 27 juillet 2014 est presque plus connue dans l'île sous le nom de « Batucada ».

Pietro Marcucetti, le Mestre (chef d'orchestre), animait déjà depuis plusieurs années un atelier de percussions brésiliennes au Foyer du Bois Plage et son groupe d'alors a participé à plusieurs manifestations dans les communes de l'île. L'association « Caixa-ça » propose de découvrir les rythmes de la Batucada (« battement » en brésilien) et d'enseigner à ses adhérents la pratique des différents instruments. « C'est un art qui s'apprend assez vite et qui permet à ceux qui l'étudient de s'intégrer dans le groupe en 6 à 8 semaines », affirme Pietro Marcucetti. Les instruments sont fournis, même si certains musiciens ont acquis leur propre instrument par la suite, ou l'ont reçu en cadeau. « Après l'adhésion, nous sollicitons une assiduité aux répétitions, afin de conserver un niveau homogène pour les prestations données », précise Pietro.

Les répétitions ont lieu chaque mardi de 20h30 à 22h30, n'hésitez pas à aller les voir, pour essayer :

Rendez-vous à la salle de musique de l'Espace Bel Air.

Le groupe participe à l'animation de la vie communale toute l'année : le 14 juillet, « Caixa-ça » a mené d'un train endiablé, accompagné du directeur de l'Harmonie municipale, au trombone, la retraite aux flambeaux.

Début septembre, le port, le marché, ... ont résonné du son des percussions de plus de deux cents participants. Pour la fête d'halloween, les enfants ont dansé à leurs rythmes.

**Contact :** Pietro Marcucetti

tél : 06 10 94 72 20

@ : caixa-ca@orange.fr - Site : www.caixa-ca.com

## L'HARMONIE MUNICIPALE À LA « SALLE DANIEL ROUSSEAU »

Un évènement particulier se déroulera à l'Espace Bel Air le samedi 2 avril 2016. C'est à compter de ce jour que la salle de musique sera nommée salle Daniel Rousseau. Une plaque sera dévoilée à l'entrée en présence de la famille de Daniel, des musiciens de l'Harmonie et de leurs amis.

Un hommage sera rendu à Daniel, lui qui est parti prématurément à l'âge de 45 ans, le 29 mai 1992.

Un de ses amis musiciens écrit quelques jours après son décès : « Quand on dit que la musique nécessite un effort permanent et qu'on doit sans arrêt se recycler et toujours étudier [...] Daniel Rousseau était en plein dans cet investissement spirituel et il allait à fond dans son action. Il avait trois passions : la haute randonnée pyrénéenne, l'astronomie et la musique ». Vers l'âge de 10 ans, il apprend la musique avec Marcel Tivenin, directeur de l'Harmonie municipale de l'époque (1957). Il poursuit l'étude de la clarinette au Conservatoire de La Rochelle. C'est au régiment de la musique militaire du Mont Valérien qu'il effectue son service, en qualité de première clarinette et soliste.

A son retour, il reprend son métier d'électricien, tout en continuant son activité musicale. Membre actif de l'Harmonie municipale de La Flotte, il est également première clarinette à la Philharmonie de La Rochelle, dirigée par Jean-Louis Martin avec qui il tisse des liens d'amitiés de plus de vingt années.

C'est le 1er janvier 1983 que Daniel est désigné par ses pairs, directeur de l'Harmonie. Durant neuf années, Daniel se dépense sans compter pour sa passion, développe et renforce l'Harmonie, encourage et soutenu



Daniel Rousseau entouré de l'Harmonie Municipale

par les jeunes musiciens comme lui, mais aussi par des anciens. Il participe avec Max Penaud d'Ars-en-Ré à la création de l'école de musique de l'île.

Le 15 février 1992, trois mois avant son départ, Daniel dirige le concert hivernal annuel de l'Harmonie. Il laisse le souvenir d'un homme généreux, passionné et d'un esprit de groupe remarquable.

Vous êtes invités à entourer sa famille, l'Harmonie municipale et leurs amis, ce samedi 2 avril 2016.



La "future" rue de La Touche

## LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

La commune poursuit les travaux d'entretien de ses rues et de ses bâtiments. Dans un souci d'information à destination des riverains concernés, nous avons rencontré le responsable de la Société Infra-Atlantique, Monsieur Baudon, qui en a la charge.

■ D'ici la fin de l'année 2015, sont ainsi programmés le lancement de travaux rue de La Touche, rue Volcy Fèvre, ainsi que sur le réseau d'eaux pluviales.

Pour ce qui concerne la rue de La Touche, tous les réseaux d'eau et d'assainissement ont été réalisés l'an dernier.

A présent, les travaux vont se concentrer sur la restauration de la rue : réfection de la chaussée, avec un caniveau central et des trottoirs. Une attention particulière sera portée sur le réseau d'eaux pluviales et les avaloirs.

Les travaux ont débuté le 16 novembre et dureront jusqu'au 18 décembre, date à laquelle ils seront interrompus à l'occasion des vacances de Noël. Ils reprendront le 11 janvier pour se terminer fin février (sous réserve des conditions atmosphériques).

■ La rue Volcy Fèvre a vu aussi, dès le 16 novembre, le commencement des travaux des réseaux d'assainissement et d'eau potable, réalisés par le Syndicat des Eaux.

■ Le réseau d'eaux pluviales sera amélioré rue Gustave Dechezeaux, rue Gaston Lem, rue du Général de Gaulle... permettant un meilleur écoulement des eaux.

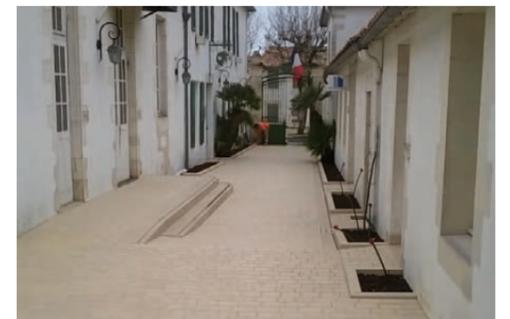
Les travaux devraient s'étaler sur quatre semaines pour minimiser les inconvénients de circulation.

■ Après la réfection de la cour de la Mairie, les peintures des façades sont en voie d'achèvement.

■ Enfin, la réalisation d'une piste cyclable, reliant la Croix Michaud au grand carrefour de Bel Air, facilite la circulation des cyclistes entre les parties est et ouest du bourg. Elle permet un accès sécurisé et rapide à la zone artisanale.



La piste cyclable reliant la Croix Michaud à Bel Air



La cour de la Mairie rénovée

### PROJETS DE TRAVAUX POUR L'ANNÉE 2016 :

- Construction du 1<sup>er</sup> bâtiment agricole à la Grainetière (1<sup>er</sup> semestre),
- Fin de la restauration de la rue de la Touche (1<sup>er</sup> trimestre),
- Construction du réseau pluvial à l'Arnairault (4<sup>ème</sup> trimestre),
- Aménagement d'un parking provisoire près de la Base Nautique (1<sup>er</sup> trimestre),
- Restauration de la rue Volcy Fèvre (1<sup>ère</sup> tranche, 4<sup>ème</sup> trimestre).

# DOSSIER :

# SE LOGER À LA FLOTTE



Les réalisations des logements dans la commune

**Se loger sur l'île de Ré ? Se loger à La Flotte ? C'est le parcours du combattant pour de nombreux jeunes ménages et de moins jeunes. Les organismes financiers conseillent de ne pas consacrer plus de 30% de ses revenus dans le logement pour assumer l'ensemble de ses autres charges. Comment avec des revenus modestes ou moyens faire face à un foncier ou un immobilier élevé ?**

Les organismes sociaux accompagnent les personnes sur le plan financier, les bailleurs sociaux permettent de trouver un logement selon ses moyens, les collectivités territoriales jouent un rôle important dans la recherche de solution.

C'est ainsi qu'en 1978, la commune, voulant soutenir son évolution démographique, économique et consolider ses effectifs scolaires en développant son école, a entrepris de lancer des projets d'habitation à loyer modéré.

Avec le concours de la SA du Logement charentais et du Foyer de la Charente-Maritime, devenu « Atlantic Aménagement » et du Cabinet d'urbanisme GHECO, la commune a favorisé la construction de logements pour sa population.

Population ? Travail ? Logement ? à La Flotte, les données de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) peuvent présenter une description chiffrée, à partir des informations recueillies lors des divers recensements effectués auprès des habitants de la commune.



Rue Sibille Lavertu

Les différents tableaux, ci-après, nous présentent une information précise sur les habitants de la commune avec une harmonie dans sa composition générationnelle.

Population municipale de la commune						
	1975	1982	1990	1999	2007	2012
<b>Population</b>	1737	1878	2452	2737	2923	2863

Population par sexe et âge, données 2012				
Population	Hommes	%	Femmes	%
0 à 19 ans	272	19,8 %	254	17 %
20 à 64 ans	768	56 %	806	54,1 %
65 ans ou plus	331	24,2 %	432	29 %
<b>Totale</b>	<b>1371</b>	<b>100 %</b>	<b>1492</b>	<b>100 %</b>

Travail : Population de 15 ans ou plus ayant un emploi			
Année 2012	Nombre	%	Dont temps partiel
<b>Ensemble</b>	<b>1019</b>	<b>100 %</b>	<b>17,3 %</b>
Salariés	748	73,4 %	19,2 %
Non-salariés	271	26,6 %	11,9 %

Entre les deux derniers recensements, les études de l'INSEE mettent en évidence une augmentation de 4,5% des résidences principales. Le prochain recensement de 2016 nous permettra de voir si cette tendance se confirme.

Logements par catégories								
	1975	1982	1990	1999	2007	%	2012	%
<b>Ensemble</b>	<b>1212</b>	<b>1550</b>	<b>1989</b>	<b>2732</b>	<b>3502</b>	<b>100 %</b>	<b>3154</b>	<b>100 %</b>
<b>Résidences principales</b>					<b>1366</b>	<b>39 %</b>	<b>1373</b>	<b>43,1 %</b>
<b>Résidences secondaires, occasionnelles</b>					<b>2123</b>	<b>60,6 %</b>	<b>1707</b>	<b>54,1 %</b>
<b>Logements vacants <sup>(1)</sup></b>					<b>13</b>	<b>0,4 %</b>	<b>74</b>	<b>2,4 %</b>

(1) un logement est considéré vacant lorsqu'il est inhabité, car en vente, en travaux, ... aussi, en janvier 2011, de nombreux logements étaient en travaux au moment du recensement après la submersion Xynthia.

## Résidences principales selon le statut d'occupation

	Nombre de résidences	%	Nombre de personnes
<b>Ensemble</b>	<b>1373</b>	<b>100 %</b>	<b>2863</b>
<b>Propriétaires</b>	<b>837</b>	<b>61 %</b>	<b>1687</b>
<b>Locataires</b>	<b>491</b>	<b>35,7 %</b>	<b>1098</b>
<b>Logé gratuitement</b>	<b>45</b>	<b>3,3 %</b>	<b>78</b>



La Porte Rouge, Mail de Philippsburg



Rue Grand Maison

Depuis plus de trente ans, la commune est accompagnée par la société « Atlantique Aménagement », au début « Le Foyer de la Charente-Maritime ».

Celle-ci est un des opérateurs de référence du logement social en Charente-Maritime (il y a également « Habitat 17 » du Conseil départemental). Elle fait partie du Pôle Immobilier du Groupe Solendi, collecteur de l'ancien « 1% logement », appelé aujourd'hui « Action Logement », contribution que chaque employeur est tenu de verser et permet ainsi d'ouvrir une possibilité de logement aux salariés.

La commune a réalisé son premier projet de logements, en 1983, cours Félix Faure à l'angle de la place du 11 novembre. C'était un projet modeste de trois logements.

Mais l'année suivante, l'ensemble de « La Porte Rouge », à l'entrée sud du bourg, accueillait ses premiers occupants dans 39 logements de type T3 à T6 (le chiffre indique le nombre de pièces du logement). Il fut suivi, en 1986,

par celui du « Moulin de Sainte Catherine », avec ses 27 logements de même capacité d'accueil.

Un ensemble de maisons, regroupées en îlot, autour de ses rues et de ses placettes, venait se greffer au bourg dans sa continuité, sur la proposition d'un plan-masse élaboré par l'architecte urbaniste Bernard Wagon. (Voir le Bulletin Municipal-Hiver 2012 : Une urbanisation harmonieuse).

Cette opération, en particulier celle de « la Porte Rouge », fut lauréate au palmarès National de l'habitat pour la construction de logements sociaux, en 1986. (voir Bulletin Municipal de Janvier 1989).

Ainsi, la décennie 80 vit la construction de 69 nouveaux logements à loyers modérés.



Les Geoffrielles, avenue du 8 mai 1945

Les programmes des constructions se poursuivent. Un nouveau quartier a pris naissance le long de l'avenue du 8 mai en direction du carrefour de la Fontaine. C'est « Geoffrielles 1 » avec ses rues de la Châtaigneraie, des Tonneliers, ses impasses, ses placettes, ... et ses 29 logements érigés en 1993 ( du T2 au T4). Il fut suivi de « Geoffrielles 2 », avec 18 logements (du T1 au T4) ouverts en 1995.

L'an 2000, c'est le lancement du projet du « Carré Bel Ébat ». Ce projet est présenté dans le Bulletin Municipal de décembre 2001. La première pierre des travaux fut posée le 16 mai 2003 en présence du Préfet Leyrit et du Président Belot. Les premiers habitants s'installèrent en janvier 2005. En tout sur 69 logements (du T2 au T5), 31 ont été accordés à des familles flottaises, selon la répartition des contingents expliqués dans l'encadré.

« Bel Ébat » se présente comme un nouveau quartier en prolongement du bourg ancien et de ses extensions plus récentes. Sur la base d'un nouveau plan-masse élaboré par la cabinet d'urbanisme GHECO, la conception a été confiée à trois architectes différents : Hubert Bonin, Sophie Blanchet et Pascal Poulin. Cette option a favorisé une grande diversité de logements.

Pour la réalisation de ce nouveau quartier de « Bel Ebat », la commune a obtenu le 1<sup>er</sup> prix départemental du Concours Urbacharme.

2010, changement de cap, route vers l'accession à la propriété. Face à la demande d'accession de nombreux jeunes ménages et en raison de leurs difficultés financières pour y arriver, la commune élabore un nouveau projet. Avec le Pass-Foncier et le prêt à taux zéro, il y a une possibilité certaine; ce fut une course contre la montre pour faire aboutir les dossiers administratifs, car ces mesures financières allaient être supprimées.

Entre le camping Bel Air et le quartier des Geoffrielles, un plan-masse a, également, été dessiné et chaque accédant a fait appel à l'architecte de son choix.

Une rue a vu le jour : la rue Sibille Lavertu, joignant la route de Ste Marie à la rue des Courans. Au premier trimestre 2011, des fondations ont commencé à sortir de terre. Les premiers propriétaires ont emménagé le 31 mars 2012 et à la rentrée 23 maisons étaient occupées pour la plus grande joie des jeunes parents et de leurs enfants.

Mais, il ne faudrait pas oublier qu'une quarantaine de demandes n'a pas été satisfaite lors de cette opération.



## COMMENT SONT ATTRIBUÉS LES LOGEMENTS SOCIAUX ?

Dans le montage financier d'une opération de logement social, l'État, les collectivités locales et territoriales et Action Logement (ex 1% Logement) aident les organismes HLM en leur attribuant des subventions ou des prêts à taux bonifiés.

En contrepartie, l'État, les collectivités et Action logement, bénéficient d'un certain nombre de logements qui leur sont « réservés », on parle de contingent, dont le nombre est fonction de ce soutien financier.

Concrètement l'État, les collectivités et Action logement ont, dès lors, la possibilité de proposer au propriétaire-bailleur, un candidat pour un logement.

Ces « contingents », à titre indicatif, se répartissent comme suit entre les réservataires :

- L'État, contingent préfectoral : 30 % des logements, dont 5% pour des civils et militaires de l'État et 25% affectés aux personnes prioritaires, notamment les personnes handicapées, défavorisées ou mal logées,

- L'Action Logement : 40% des logements construits,

- La Commune : 30% des logements, sachant que les contingents précédents sont également ouverts aux flottais.

Ces attributions s'effectuent selon une procédure réglementaire.





Le Carré Bel Ebat

L'année 2012, c'est également la construction de 3 trois logements sociaux, ruelle de la Guigneraie dans ce qui était autrefois le cinéma « La Cigale » et ensuite la salle de gymnastique PLF.

Enfin, au cours de l'année 2015, c'est l'achèvement des trois derniers programmes : La rue Grand Maison avec ses douze logements locatifs (T2 et T3) et les 8 accessions à la propriété de la Place Ste Catherine et les 2 logements de l'avenue des Vieux Moulins et les 2 de la raize du moulin rouge.

Durant ces décennies, les services techniques municipaux ont remis à neuf les maisons et appartements de la commune : appartements de l'ancienne école des filles, dit immeuble des banques, rue de l'hospice, au marché, ... c'est ainsi 18 logements accessibles aux flottais.

Au cours de ces trente cinq dernières années, ont été construits ou réhabilités des :

logements à caractère locatif :	204
programmes d'accession à la propriété :	31
logements communaux à caractère locatif :	18

Avec ces 253 logements, la commune n'arrive toujours pas à satisfaire les demandes. Actuellement, pour des logements locatifs, il y a près de 200 dossiers déposés en mairie, sans compter les demandes des jeunes ménages souhaitant bénéficier d'une primo-accession.

L'augmentation du prix de l'immobilier, conjuguée à des revenus modestes et moyens, amènent à devoir renforcer le parc des logements aidés, dans l'optique de maintenir une mixité sociale et intergénérationnelle sur la Commune de La Flotte. Ainsi les demandes en attente justifient le déploiement de nouveaux programmes, et notamment celui de La Maladrerie.

Ce projet n'est pas vraiment nouveau et a connu plusieurs évolutions au fil des ans. C'est pour cela que la commune a décidé la réalisation de 19 logements, en liaison avec un bailleur social. Des familles sont dans l'attente.

Sous réserve de la finalisation d'un certain nombre de démarches, cette tranche de construction pourrait donc être lancée dès le début 2016, permettant ainsi à 19 familles supplémentaires de se loger confortablement courant 2018.

## LES TRAVAUX DE PROTECTION DU PORT



Une spectatrice attentive aux travaux

Les travaux de protection du port, réalisés dans le cadre du P.A.P.I. (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) ont été présentés dans le précédent Bulletin Municipal. Ils font l'objet d'une page spéciale sur le Site internet de la commune qui donne un point régulier de l'avancement du chantier, (Consultation « laflotte.fr »).

Aux trois entrées de la commune, un immense panneau bleu informe les visiteurs de ces travaux en précisant les acteurs et le montant de leur participation financière.

Pour avoir une idée plus précise de l'état d'avancement des travaux, nous sommes allés à la rencontre des hommes et des femmes en charge de leur réalisation.

Nous tenons à remercier ici : Didier HENRY, Responsable de l'Agence territoriale d'Échillais du Conseil départemental, Direction des infrastructures, maîtrise d'œuvre, Mathieu GRUNEWALD, Conducteur Travaux, Patrick HIVEZ, Chef de chantier et Mélanie de NALE, Ingénieur Travaux du groupe CODA.





Un spectacle permanent



La bitte d'amarrage a pu être sauvegardée



L'arrivée du parapet au square Mérindot

C'est une équipe, tout à la fois en parfaite maîtrise technique et sereine quant aux délais, que nous avons rencontrée.

L'ensemble des batardeaux a été posé rapidement. L'espace ainsi protégé doit faire l'objet de pompages permanents.

En effet, un colmatage n'est jamais assuré à 100%, l'eau peut passer par de tout petits interstices. Mais de plus, l'eau sourd dans le fond du port. Il ne faut pas oublier que des eaux souterraines arrivent dans le port après être passées sous les rues de la Fontaine, des Courans, ... voir le Bulletin Municipal sur les lieux-dits (N° Automne/Hiver 2014).

Le môle-est est démolí. Le radier permettant le déplacement de la porte devrait être achevé pour la fin 2015.

Pour la petite histoire, le chef de chantier nous a précisé que les deux fûts des canons qui servent de bitte d'amarrage à l'extrémité de chaque môle, ont pu être préservés. Celle de l'est a été déposée, celle du nord est entourée d'une protection spécifique. Elles pourront reprendre du service à la fin du chantier.

Pendant ce temps, la construction du parapet poursuit son « petit bonhomme de chemin » à raison de 20 mètres de béton coulés tous les deux jours. Mais le plus long travail sera de recouvrir ce béton d'un parement de pierre.

Le représentant du maître d'oeuvre et les responsables du chantier précisent que ces travaux avancent conformément au planning prévu.

Pour l'instant, la petite pluie et le crachin n'arrêtent pas les travaux. « *Seuls, des vents très forts ne permettraient pas d'utiliser la grue et contrarieraient cet avancement* », précise le Chef de chantier.

Du reste, les promeneurs ne s'y trompent pas : du haut de leur selle de vélo ou à pied, ils exercent leur vigilance chaque jour, en lorgnant le lieu des opérations, au rythme du bruitage des travaux, rassurés sur le bon déroulement des travaux de leur port !

Par ailleurs, le jeudi 22 octobre dernier, la commune a reçu des touristes très intéressés. En effet, ceux-ci étaient des étudiants de l'ISA BTP (Institut Supérieur Aquitain du Bâtiment et des Travaux Publics), une école d'ingénieur dans le domaine du BTP, basée à Anglet (64).

L'objectif de cette visite était d'analyser ce chantier. Il leur a été présenté par messieurs Mathieu Grunewald, conducteur de travaux sur le site, et Xavier Zubieta, deux anciens étudiants de l'école.



Réunion de chantier hebdomadaire





## Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de l'île de Ré est en marche

### Phase préparatoire

Le 24 septembre, les 26 élus communautaires ont voté à l'unanimité le transfert de la compétence d'urbanisme des communes vers la Communauté de Communes (C.d.C.). Ce transfert a ensuite été entériné par les 10 communes, à raison de 9 votes à l'unanimité et 1 vote à la majorité. Il a été confirmé en conseil communautaire le 29 octobre.

Ce transfert de compétences était le préalable nécessaire à l'élaboration du « PLU intercommunal » (PLUi) par la C.d.C. Toutes les missions relatives à l'urbanisme sont transférées, à l'exception de la signature des permis de construire conservée par les communes.

L'arrêté préfectoral actant le transfert vient d'être transmis à la CdC. Cela représente une extension considérable du champ d'action communautaire, la troisième précisément, après le logement social (sauf pour les lotissements inférieurs à 20 logements) au cours de l'année 2010 et les Programmes d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) en 2012.

Le 7 décembre, une conférence intercommunale réunissant l'ensemble des élus municipaux, a fixé les modalités de collaboration entre la C.d.C et les communes. Et le 17 décembre, une délibération communautaire a officialisé le lancement de l'élaboration du PLUi au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Les activités communales de préparation des PLU (remplaçant les POS) et des AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine remplaçant les ZPPAUP - Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) prendront fin à la même date.

### Élaboration du PLUi

Comme pour les PLU, les grands projets et thématiques couverts par le PLUi sont multiples : urbanisme, activités économiques, cadre de vie, gestion des espaces. Le tout devant respecter les règles d'utilisation des sols et les prescriptions environ-

nementales des lois Grenelle et ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Renoué).

Comme le PLU, le PLUi se compose au minimum d'un diagnostic (rapport de présentation), d'un document d'orientation stratégique, le PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durable) et d'un document réglementaire assorti de cartes d'utilisation des sols.

Légalement le PLUi doit être approuvé d'ici fin 2019 et la C.d.C. se fixe une échéance un peu plus proche, soit mars 2019. L'autre contrainte est que le PADD doit être débattu d'ici fin mars 2017 soit 3 ans après l'adoption de la loi ALUR.

Le PLUi s'inscrit également dans une logique de concertation citoyenne : des réunions publiques seront organisées, des représentants du monde associatif seront régulièrement consultés et une enquête publique clôturera ce processus participatif.

La différence avec le PLU est double : il s'agit d'un projet de territoire à large échelle (l'ensemble de l'île de Ré) et il est co-construit entre les communes et les instances intercommunales. Cette dernière nécessité se traduit par la création d'un Comité de Pilotage, constitué des 10 maires et de leurs adjoints à l'urbanisme. Elle implique également que les élus municipaux soient régulièrement associés à l'élaboration des documents pour s'approprier le projet de territoire.

### RESPECTER

les objectifs du Grenelle de l'environnement : réduction de 20 % d'ici 2020 et de 40 % d'ici 2025 du tonnage des ordures ménagères des collectivités

### LIMITER

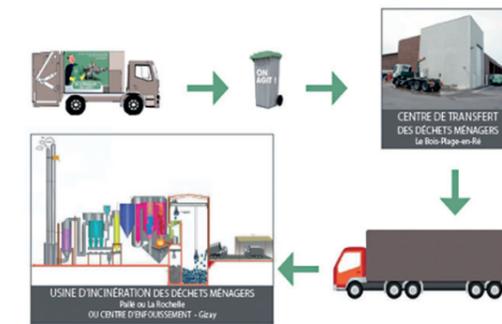
les impacts financiers

### RESPECTER

les obligations légales de sécurité (pas de marche-arrière pour les camions, ni demi-tour, ni de ramassage de part et d'autre de la chaussée)

### TENIR COMPTE DES SPÉCIFICITÉS SAISONNIÈRES

de 18300 habitants permanents à 140000 personnes en haute saison



### CIRCUIT DES ORDURES MÉNAGÈRES

### RESPECTER

les différentes normes ; véhicules, bacs,...

*Avec pour objectif d'assurer une qualité de service optimale !*

## LES DÉCHETS : L'AFFAIRE DE TOUS



**Certes, le ramassage de nos déchets et leur gestion relèvent de la compétence de la Communauté de Communes de l'île de Ré. Mais, ce doit être le souci de tous. Chacun d'entre nous doit faire preuve de civisme. Les règles de gestion mises en œuvre ne concernent pas que le voisin ou « l'autre », elles sont pour tous, à commencer pour nous mêmes.**

**Il est apparu important au comité de rédaction du Bulletin Municipal de revenir sur ce service déjà décrit dans de précédents numéros.**

Dans un contexte où doivent être pris en compte les aspects de qualité de service, les objectifs économiques de modération du niveau des taxes ainsi que les objectifs environnementaux, auxquels il convient d'ajouter le respect des obligations légales de sécurité et des normes, la gestion des déchets est un vrai défi.

Si l'on y ajoute le caractère saisonnier des flux de fréquentation de l'île de Ré, on voit bien là poindre la difficulté de concilier cadres réglementaires et économiques d'une part, et attentes des habitants d'autre part.

Pour se conformer aux dispositions du Grenelle de l'Environnement, aux nouvelles normes de sécurité lors des tournées de ramassage, à l'obligation de mettre aux normes les véhicules et de remplacer les conteneurs, etc ..., il

a été décidé de redéfinir, début 2015, les modalités de collecte des déchets sur l'île de Ré, et ce, à l'occasion de la fin du précédent contrat de ramassage des déchets.

Pour compenser, au moins partiellement, le coût de toutes ces mises aux normes et contenir les aspects financiers, le choix a été fait de réduire la fréquence des collectes, d'adapter le calendrier des collectes au caractère saisonnier des variations de population de l'île de Ré, et, parallèlement, d'offrir des solutions adaptées pour les cas spécifiques nécessitant un traitement approprié.

## Quels sont les déchets récupérés et comment ?

### ■ LES BACS À COUVERCLE VERT :

les ordures ménagères.

### ■ LES BACS À COUVERCLE JAUNE :

les emballages ménagers recyclables.

### ■ LES COLONNES ENFOUIES, INSTALLÉES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL :

Le verre  
Le papier,  
Les ordures ménagères (OM)  
Les emballages ménagers recyclables (EMR)



### ■ LES DÉCHÈTERIES :

Le Tout venant	Les déchets verts,
Les cartons,	Les métaux,
Les bois et souches,	Les gravats
Les batteries	Les huiles minérales, végétales,
Les lampes, les piles, huile, colle, etc...	Les déchets ménagers spéciaux : peinture,
Les cartouches d'encre	Les textiles et linges de maison,
Les appareils ménagers	Les appareils électriques et électroniques

## Quel est le volume de ces déchets ?

Au total, l'ensemble des déchets, toutes catégories confondues, pour toute l'île de Ré, a représenté :

● 14 480 tonnes en 2013

● 14 854 tonnes en 2014

(soit une augmentation de 2,58%).

### Sur le volume de l'année 2014 :

● 7 954 tonnes correspondent aux ordures ménagères collectées en porte à porte, auprès des particuliers (Bacs verts)

● 1 029 tonnes correspondent aux emballages ménagers recyclables, également récoltés en porte à porte auprès des particuliers (Bacs jaunes).

A La Flotte, c'est 1 593 tonnes d'ordures ménagères et 124 tonnes d'emballages ménagers recyclables qui ont été collectées en 2014 auprès des particuliers.

Les colonnes enfouies ont reçu : 304 tonnes de verre et 107 tonnes de papier.



Le centre de transfert installé au Bois-Plage

## Quelle est l'organisation de ce traitement ?

Au niveau de l'île, la gestion des déchets relève de la compétence de la Communauté de Communes. Elle se définit comme suit :

● 1- élimination et valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés :

- collecte et tri sélectif,  
- étude, création, gestion, entretien et informatisation des déchèteries.

● 2- étude, création, entretien et gestion :

- d'un Centre de Transfert de déchets ménagers et assimilés, installé entre St Martin et La Couarde.

- La collecte des déchets et la gestion des déchèteries et du Centre de Transfert ont été confiées, via un marché public, à la COVED pour une durée de 7 ans. La prise d'effet remonte au 16 février 2015 pour ce qui concerne la collecte des déchets et au 1<sup>er</sup> avril 2015 pour ce qui est des déchèteries.

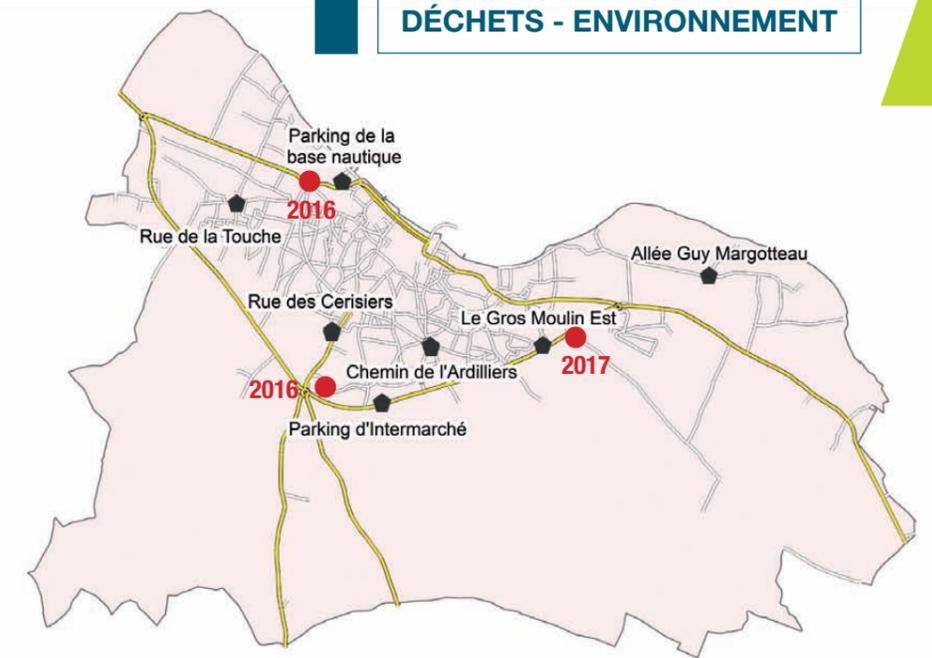
- Le traitement des déchets, après collecte (recyclage, compostage valorisation, incinération, enfouissement) s'opère dans le cadre du CYCLAD (anciennement appelé Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères d'Aunis et des Vals de Saintonge), auquel la Communauté de Communes a adhéré depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Le SMICTOM assure le transport depuis le Centre de Transfert et prend en charge le traitement des ordures ménagères, des emballages, des verres, et de l'ensemble des dépôts.

Ces prestations de traitement sont facturées à la Communauté de Communes en fonction du tonnage traité. Pour 2014, celles-ci se sont élevées à 1 238 076 €.



- Bornes d'apport volontaire (vertes et jaunes)
- Tri sélectif : papiers, magazines, verre...



## Le calendrier et les différents points de collectes à La Flotte

Les ordures ménagères ainsi que les emballages ménagers recyclables doivent impérativement être déposés dans les bacs prévus à cet effet (couvercle vert pour les ordures ménagères, couvercle jaune pour les emballages ménagers recyclables).

Faute de quoi, le ramassage de sacs poubelles n'incombant pas à la société COVED, c'est chaque contribuable flottais qui assumera indirectement le coût du ramassage de ces sacs.

**En outre, l'attention de tous est attirée sur le fait que les sacs poubelles abandonnés sur la voie publique sont susceptibles d'entraîner une sanction financière, en application des dispositions de la loi\* : des amendes pouvant s'élever à 450€, voire à 750€ pour un particulier et 3750€ pour des déchets professionnels.**

### \* Rappel des dispositions du Code pénal :

(De l'abandon d'ordures, déchets, matériaux ou autres objets / Article R632-1 Modifié par Décret n°2015-337 du 25 mars 2015 - art. 1 et Article R633-6 Créé par Décret n°2015-337 du 25 mars 2015 -art.1 et De l'encombrement permanent sur la voie publique / Article R644-2)

Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique, ou si vous ne respectez pas les conditions de la collecte des déchets ménagers (jour, horaires, tri) vous risquez une amende forfaitaire de :

- 68 € si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction le cas échéant),  
- 180 € au-delà de ce délai.

A défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

## Quand sortir votre bac en 2016 ?



### BAC A COUVERCLE VERT

basse saison : du 1<sup>er</sup> janvier au 3 juillet et  
du 5 septembre au 31 décembre  
LE LUNDI SOIR AVANT 19 h.

haute saison : du 4 juillet au 4 septembre  
LUNDI et JEUDI SOIR AVANT 19 h.



### BAC A COUVERCLE JAUNE

basse saison : du 1<sup>er</sup> janvier au 3 juillet et  
du 5 septembre au 31 décembre  
MARDI SOIR (semaines paires) AVANT 19 h.

haute saison : du 4 juillet au 4 septembre  
LE MERCREDI SOIR AVANT 19 h.

**La Gestion des déchets produits par chacun est un véritable défi.  
Tous, nous devons inciter chacun à être plus responsable.**



## Rencontre avec... **Éric VUILLEMIN**

**Après, le chocolat, dans le précédent Bulletin, nous souhaitions poursuivre la découverte des saveurs, celles du café.**

**En passant par le marché, par l'odeur du café alléché, vous ne pourrez louper la remorque blanche d'Eric.**

**Alors, pour mieux faire connaissance avec lui, nous sommes allés à sa rencontre et vous allez le constater : à l'image du produit qu'il travaille, cet homme ne manque pas de saveur.**

**Eric, pouvez-vous nous dire ce qui vous a conduit à vous intéresser au café ?**

Toulonnais d'origine, mon père était sous-marinier à la Base de Toulon, et après de multiples déménagements, nous nous sommes installés en Région Centre. Quelques années d'études plus tard, je me suis orienté vers une fonction commerciale, dans l'industrie hydraulique, pendant 16 ans.

Mais en fait, c'est très jeune que j'ai été attiré par les boutiques de torréfacteur. J'aimais les odeurs qui émanaient et la magie de la torréfaction. Une vraie passion qui ne s'est jamais démentie.

Ce qui me plaît tout particulièrement, c'est la grande variété de café et surtout, c'est d'observer les différentes réactions à chaque nouvelle torréfaction. Il faut beaucoup d'essais avant d'obtenir un résultat gustatif satisfaisant.

La torréfaction est une créativité et une recherche permanente pour mettre en valeur les meilleures saveurs d'un produit.

J'ai appris sur le tas chez des artisans torréfacteurs. J'ai ensuite fait mes premiers essais, mes premières expériences. La torréfaction demande une attention de tous les instants. La chauffe doit être précise pour éviter de brûler les grains. Le refroidissement doit être rapide pour conserver tout l'arôme.



**Justement, pouvez-vous nous parler un peu des cafés que vous torréfiez ?**

Le café est un produit magique et me permet de voyager. Dans le commerce international, il représente le second bien d'exportation dans le monde après le pétrole. Il en existe deux grandes sortes : les arabica et les robusta.

Ces deux variétés poussent sous les tropiques mais, les robusta supportent la chaleur des plaines (d'où leur nom), ils sont souvent très amers et chargés en caféine. Alors que les arabica ont besoin de fraîcheur et d'humidité, on les trouve sur les hauteurs, au minimum à 600 mètres et de préférence sur des terres volcaniques.

Pour ma part, je ne travaille que des arabica. Il en existe de multiples variétés, et j'en ai sélectionné 14, en provenance du Brésil, du Cameroun, de Colombie, d'Éthiopie, de République Dominicaine, du Nicaragua, du Pérou, de Nouvelle Guinée, d'Indonésie, d'Australie, d'Hawaï, de Jamaïque, du Burundi et du Salvador. Mais toujours à la recherche de nouvelles saveurs, j'en arrête parfois certains et en intègre régulièrement des nouveaux.

Je suis ainsi en mesure de proposer une large palette gustative à mes clients, qu'ils préfèrent un café doux et sans acidité, ou un café plus puissant en bouche avec une légère pointe d'amertume, ou encore rond et légèrement acidulé, on trouve toujours le café qui correspond à leurs attentes.

Je propose aussi un décaféiné Péruvien d'origine biologique. Décaféiner, c'est extraire la caféine du grain vert, et la plupart des décaféinés industriels que l'on peut trouver dans le commerce, le sont en ayant recours à des bains de solvants (dichlorométhane). Pour ma part, j'ai choisi le procédé au gaz carbonique, totalement inoffensif pour la santé.

**En dehors du café, que proposez-vous comme autres produits ?**

Je propose aussi une grande variété de thés : thé noir, thé vert et thé blanc, avec des noms aussi exotiques que Lung Ching, Paï Mu Tan, Wu long, Rooibos, Honeybush.

Je m'approvisionne chez Dammann Frères.

Et puis, je propose des chocolats chauds, à partir du cacao approvisionné auprès de « La Chocolatière », rue du marché à La Flotte.

Enfin, pour permettre à mes clients de se concocter un bon café, je leur propose, outre des paquets de différents cafés en grains ou moulus, toute une collection de cafetières anciennes ou alors, pour les adeptes du modernisme, des machines à café plus sophistiquées, équipées de broyeur.

**Au fait, Eric, pourquoi avoir choisi La Flotte et son marché ?**

C'est un choix bien mûri qui m'a conduit jusqu'à La Flotte en 2008. Les hasards de la vie m'ont amené à connaître et à m'attacher à cette île.

A l'époque, ma compagne s'était déjà investie sur l'île de Ré. Actuellement, elle propose des épices et des rhums arrangés sur le marché du Bois Plage.



Une explication de la torréfaction

Pour moi, une reconversion s'imposait. J'ai découvert le prix des pas de porte et le marché de l'immobilier rétais. Aussi, j'ai été amené à faire des choix et à trouver une solution qui me permettait de me lancer dans la torréfaction tout en nouant des relations humaines. Quel meilleur endroit que le marché ? Car boire un café, ça s'apprend et ça commence par la découverte de ses propres goûts et de ses attentes.

Et pour ma part, j'attache du prix à l'aspect convivialité et chaleur qui se dégagent de l'atmosphère du marché de La Flotte. Du reste, j'y suis à l'année et quasiment 7 jours sur 7 (je m'accorde quand même un peu de vacances familiales) et mes clients fidèles seraient étonnés de ne pas m'y trouver.

Et puis il y a aussi « une chaîne » qui s'est développée entre les commerçants du marché, à partir de la complémentarité de chaque activité. C'est ainsi que je remets tout mon marc de café à Méderic Hurtaud dont les Flottais apprécient les bons légumes Bio.

Toutefois, durant la saison estivale, l'activité du marché a été tenue par Andréas, son fils. En effet, Eric souhaiterait passer plus de temps dans son atelier de torréfaction.

Depuis le mois de juin, ce spécialiste du café a ouvert la vente de ses cafés par correspondance et par internet. « J'ai même des clients étrangers qui me demandent mes produits une fois rentrés chez eux », nous précise-t-il.

Pour retrouver des informations sur ses produits, n'hésitez pas à aller sur son site internet : [www.coffeenco.fr](http://www.coffeenco.fr)

De plus, un petit tour par le marché vous permettra de goûter un bon café.



Coffee'n Co au marché

# Le Marché : à la découverte des saveurs



Chaque année, « la semaine du goût » est l'occasion pour les équipes enseignantes des écoles et du Jardin d'Éveil d'initier les jeunes enfants au « bien manger » par la découverte des saveurs : salées, sucrées, acides, amères, ... et celle des odeurs des plantes aromatiques.

Le cuisinier de la cantine participe activement à cette animation par des propositions culinaires adaptées.

Cette action se poursuit par la découverte des produits du Marché.

En effet, pour la cinquième année consécutive, les commerçants du marché, du centre bourg et du port ont sorti le grand jeu pour recevoir dignement les enfants des classes maternelles communales et de Ste-Catherine ainsi que les tout petits du Jardin d'Éveil.

Sous la houlette d'Alain Croci, Adjoint chargé des marchés, c'est plus d'une quinzaine de professionnels des « métiers de bouche » et de la restauration qui s'est investie pour proposer à ces jeunes gastronomes des ateliers découvertes.

**Atelier de Fruits de mer :** huîtres, crevettes, bulots, terrines de poissons, ...

**Atelier Cochonnaille :** terrines de campagne, pâtés, jambons, saucissons, ... atelier au cours duquel, ils pouvaient découvrir des plantes aromatiques : thym, romarin, sauge, estragon, menthe, ...

**Atelier Chaud et Froid :** des lasagnes servies chaudes et des glaces fort appréciées de tous.

**Atelier Fruits et desserts :** présentés sous plusieurs formes comme les salades, les jus, les crèmes,...

**Atelier Fromages :** des spécialités régionales dont le Chèvre de Ré, ...

**Atelier Chocolat :** de fabrication artisanale du noir, du blanc, aux noisettes, ...

Nous tenons à remercier tous ces professionnels qui ont offert leurs produits et donné de leur temps aux enfants.

Mais, ce fut également, pour des visiteurs du jour, la joie inattendue de bénéficier de cette animation et de savourer les produits locaux. Certains d'entre eux sont allés acheter ceux qu'ils avaient particulièrement appréciés.

# La Maison du Platin

La saison estivale au Musée du Platin fut riche en animations : Abbaye en Fête, Rendez-vous de Ré, Journées du Patrimoine !

Cette année, il n'y a pas eu « les Nuits Romanes » à l'abbaye. Néanmoins, le lundi 20 juillet, le Musée du Platin a accueilli la Compagnie Caboch'Art avec leur spectacle « En mer et contre tout » mêlant conte, théâtre, lecture et chant. Près de 200 personnes sont venues assister devant le musée, côté front de mer, à cette représentation en costumes racontant la vie de marin au 18<sup>e</sup> siècle.

La fréquentation du musée et des animations sont en hausse. « Nous additionnons « les plus » à tous les niveaux : plus d'animations, plus d'ateliers, plus de visiteurs, ... », nous explique Mélanie Chausserais, la toute jeune responsable du Musée du Platin. « De plus le rassemblement de bateaux traditionnels des pertuis charentais, lors de la régates des « Rendez-vous de l'île de Ré » a attiré un nombreux public sur le port » poursuit-elle.

Certes, l'hiver le Musée du Platin est fermé aux visites individuelles, mais il est toujours possible de bénéficier d'une visite commentée pour les groupes. De plus pour une recherche particulière, il est toujours possible de se présenter au musée, la porte sera ouverte. Mais, il est souhaitable de téléphoner à l'avance.

En effet, durant cette fermeture saisonnière, l'équipe du musée travaille avec les écoles de l'île notamment celles de La Flotte et d'Ars-en-Ré pour des projets étalés sur plusieurs semaines (Parcours sur la notion de paysage, sur le pain au Moyen Age, ...) ou dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Péri éducatifs). Les enfants sont amenés à découvrir l'histoire de l'île, de leur village à travers divers ateliers et travaux manuels.

De plus, le Musée prépare la saison prochaine et travaille, en particulier, sur la réalisation d'une nouvelle exposition temporaire consacrée au train de l'île de Ré, pour le printemps prochain).

**Contact :** Mélanie Chausserais. Téléphone : 05 46 09 61 39

Courriel : [contact@maisonduplatin.fr](mailto:contact@maisonduplatin.fr)



Le train de l'île de Ré : thème de l'exposition 2016



La compagnie Caboch'Art : "En mer et contre tout"



La régates du mois d'août



Bernard et Suzanne Grandjean, noces de diamant.



Jean et Ginette Jannière, noces de diamant.

## Le repas de l'âge d'or

Le vendredi 4 décembre 2015, les aînés de la commune ont été conviés au traditionnel repas de « l'Âge d'Or », par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), présidé par Monsieur le Maire et dirigé par son adjointe Marie-Thérèse Epaud.

Ce repas, préparé et servi par la Sté Arsonneau de La Rochelle, a été animé par l'orchestre « Kasino » de Luçon. Entraînés par le dynamisme des musiciens Bernard, Christian et Jean-Paul, les convives se sont laissés aller à quelques pas de danse, tout au long du déjeuner.

C'était l'occasion de fêter les anniversaires de mariage, 9 couples ont reçu une plante pour cet anniversaire, remise par Marie-Thérèse Epaud et Jacky Oger du CCAS : 3 noces d'or (50 ans de mariage), 4 noces de diamant (60 ans) et 2 noces de palissandre (65 ans). La doyenne de l'assemblée, née en 1921, a été honorée.



Sœur Blandine, Doyenne de l'assemblée.



Robert et Raymonde Frère, noces de diamant.



Serge et Liliane Leroux, noces de diamant.



Jacques et Germaine Bureau, Noces de Palissandre.



Claude et Denise Jollivet, noces de Palissandre.



Cette année, comme en 2011, c'est l'année du recensement pour notre commune. Il est effectué tous les cinq ans pour les communes de moins de 10 000 habitants.

Le recensement se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016. Vous pourrez répondre par internet ou en utilisant des questionnaires papier.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés pour aller travailler, conditions de logement...

Au niveau local, le recensement sert notamment pour ajuster l'action publique aux besoins des populations :

- décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.),
- préparer les programmes de rénovation des quartiers,
- déterminer les moyens de transports à développer...

Il aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr).

Durant cette période, votre agent recenseur et votre mairie sont également à votre écoute. Merci pour votre participation.

## A la mémoire des victimes de Xynthia

Le samedi 19 septembre 2015, une soixantaine de personnes a accompagné des représentants de la municipalité pour une cérémonie à la mémoire de nos deux concitoyens, victimes de la tempête Xynthia, au Clos Biret.

En présence de leur famille, Madame Josiane Haubert, nièce de Madame Haddad, et de Madame Étienne Rousseau, belle-sœur de Léopold Rousseau, le Maire a dévoilé une plaque commémorative, après avoir prononcé quelques mots, précédés d'une brève allocution de Simon-Pierre Berthomès.

Ils ont rappelé qu'il y a à peine 400 ans, la mer recouvrait ce quartier, elle est revenue, comme en 1941, et bien d'autres fois précédemment. Les anciens et des plus jeunes se souviennent du marais qui était au pied des dunes de la Croix Michaud dans les années 50, au quartier des Arpillers.

Cette cérémonie était l'occasion de faire mémoire des risques naturels avec lesquels nous devons vivre : la montée des eaux. A cet effet, la préfecture a fait poser, en début d'année, des plaques de référence sur le port, à la Base nautique et sous le porche de la ruelle des Ormes, pour indiquer la hauteur d'eau de la submersion.

Les gestes de solidarité, les petites attentions manifestées aux uns et aux autres dans ces circonstances, ont fait chaud au cœur à ceux qui étaient parfois dans le désarroi. Ils ont permis aux uns et aux autres de se rapprocher, de vivre autrement.

N'oublions pas que l'homme est un des éléments de la Nature avec lesquels il doit compter, éléments avec leur force génératrice, mais également avec leur force destructrice.

Les travaux de protection contre la submersion marine sont en cours. Mais, gardons à l'esprit que la mer est parfois indomptable.

Sachons vivre avec la culture de ce risque. N'oublions pas !



Josiane Haubert, Léon Gendre, Etienne Rousseau

## Le Département a mis en place un numéro unique pour informer les plus de 60 ans



Le **CLIC**, Centre Local d'Information et de Coordination, est un service du Département de la Charente-Maritime.

Le **CLIC** est un guichet d'accueil, d'information et d'orientation. Il s'agit d'une structure de proximité pour les retraités et les personnes de leur entourage, ainsi que pour les professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile.

Véritable lieu d'accueil pour les plus de 60 ans, le CLIC informe et oriente sur :

- **Les aides financières** : Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), Allocation logement, Aide sociale...
- **Le soutien à domicile** : ménage, jardinage, courses, repas, toilette, téléassistance, santé, soins infirmiers, aménagement de l'habitat ;
- **Les formes d'hébergement** : établissements pour personnes âgées, hébergement temporaire, accueil de jour, accueil familial ;
- **L'accès aux loisirs** : activités sportives et culturelles, les clubs des aînés, les séjours de vacances ;
- **Le transport** : taxis, ambulances, bus, train.

Les équipes du **CLIC** vous accueillent lors des permanences (5, rue Blanche au Bois Plage) ou sur rendez-vous.

**Un seul numéro de téléphone :**  
Seniors info Charente-Maritime,  
Les CLIC vous informent au 09 70 82 12 13

Le numéro unique est un nouveau service à la disposition des personnes de plus de 60 ans et de leurs familles.

Il est mis en place par le Département, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé.

Le Centre Local d'Information et de Coordination de votre secteur répondra à vos demandes d'information.

## Électricité – ERDF : Le nouveau compteur LINKY arrive.



**ER.D.F., la filiale d'E.D.F., gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, lance le déploiement du compteur connecté Linky.**

Avec ce nouveau compteur, fini les interventions à domicile : relevés de consommation, changement de puissance du compteur et modification du contrat se feront à distance. Les factures ne seront plus établies sur la base d'une consommation estimée et régularisées tous les six mois, mais sur la consommation réelle.

Le changement de vos compteurs s'effectuera au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2016 par la société mandatée « SOLUTIONS 30 ». E.R.D.F. prend tout à sa charge.

**LINKY**  
by ERDF

**Bientôt chez vous**

**Linky, pourquoi ?**  
Linky est la nouvelle génération de compteurs d'électricité. Les compteurs équipant actuellement les foyers sont de différentes générations, la plus récente remontant aux années 1990. Depuis, la technologie a évolué et les nouveaux compteurs communicants Linky rendent possibles de nouveaux services pour les clients, les collectivités locales, les fournisseurs ou encore les producteurs. Linky présente de nombreux avantages. Les pouvoirs publics ont décidé de généraliser ces compteurs sur l'ensemble du territoire : d'ici 2021, 35 millions de compteurs devraient être remplacés.

**Linky, quels apports ?**  
Tous les clients disposant d'un compteur Linky auront accès à leurs données de consommation via le portail client.

Plusieurs fonctionnalités sont disponibles : visualisation des données de consommation bien entendu, mais, plus intéressant encore, la possibilité de créer des systèmes d'alertes de consommation ou encore de se comparer et de se situer par rapport à d'autres consommateurs de même profil... Les clients qui le souhaitent pourront également autoriser leur fournisseur ou des entreprises tierces à accéder à leurs données de consommation afin que ces derniers puissent proposer de nouvelles offres et services adaptés à leurs attentes et à leurs besoins.

**L'intervention de pose Linky**  
- Démontage du compteur existant  
- Pose du compteur Linky place pour place  
- Réglage du disjoncteur à la puissance max  
- Enlèvement de l'ancien compteur pour recyclage  
- Explication et remise d'une doc  
- Pas de travaux, pas de déchets  
- Pas de facturation  
- Installation rapide en 30 minutes

**Nos partenaires Linky**  
- Votre commune  
- L'entreprise de pose



Solutions pour les Nouvelles Technologies

Pour toutes informations supplémentaires  
 Votre commune  
 N° vert Linky : 0 800 054 659  
 Le site internet : [www.erdf.fr/linky](http://www.erdf.fr/linky)

## État civil 2015 - La Flotte

### NAISSANCES

LENIAU Maud	06 janvier
GREMY Mathéis	17 janvier
DOS REIS Madeleine	20 janvier
LEITE DE ABREU-DUBOURJAL Jules	14 février
LE DORVEN CHASQUEIRA Louka	20 février
MACIA Lucas	20 février
VRIGNAUD Manon	27 février
HILAIRE Léo	17 mars
LE DUFF Lou	27 mars
LOISEAU Lola	04 mai
LE ROUSSAUD Romane	07 juillet
MERGHLI Alia	21 juillet
MERGHLI Sacha	21 juillet
CURSAN Myla	29 juillet
FABREGAS Leena	1 <sup>er</sup> août
WAGET TOURRAIS Odin	02 août
HENRY ARCHANGE Elijah	10 septembre
PINCOT Liam	24 septembre
LEFEVRE Capucine	11 octobre
PASCAL Alice	25 novembre
DESCLOUX Axel	1 <sup>er</sup> décembre

### MARIAGES

LEMAÎTRE Denis et JOUANNY Elisabeth	24 janvier
LE NAIN Laurent et BURGARD Vanessa	03 avril
LE MEUT Nicolas et BACROT Audrey	16 mai
CHAVINIER Paul et JOUBERT Scarlett	22 mai
SIGNORET Pierre et BAILLY Sophie	22 mai
BRESSY Hugo et LECOUCHE Manuela	02 juin
LATASTE Emmanuel et JAECK Sophie	27 juin
POMIES Renaud et NIETO Lorena	04 juillet
BRELUZEAU Jean-Jacques et BERTRAND Marie-Judith	11 juillet
GIRARD Mathieu et DECLAREY Marina	28 août
VISBECQ Clément et CHAPEAU Virginie	29 août
POLI Philippe et ZELIE Priscilla	29 août
SAUVANET Maxime et ZARATIN Marion	05 septembre
DUVIELLA Rémy et MALNOU Mélanie	05 septembre
GERMAIN Maxime et HAUDIDIER Ariane	12 septembre
LACHAUMETTE Jérôme et NERENHAUSEN Alexia	12 septembre
CATERINO Sylvain et DAVIEAU Aurélie	12 septembre
LACROIX Alain et DÉRENNES Patrick	19 septembre
RIO Christelle et ROCHEREAU Nicolas	03 octobre
BÉCU Philippe et BECKAERT Patricia	24 octobre



### DECES

RIVASSEAU Jean	10 janvier
ANGIBAUD Louise Vve BEGAUD	13 janvier
CHEVALIER Epse DOREAU Sylvie	13 janvier
RIMOUX Epse FÉRY Edith	15 janvier
SERVIT Philippe	26 janvier
FRADET Vve BOUCARD Louise	07 février
CORSET Jean-Pierre	22 février
GEOFFRAY William	28 février
PELLOQUIN Lucienne Vve ENAUD	05 mars
VEILLON Louisa Vve REMIGEREAU	06 mars
COTTREAU Serge	09 mars
LEVREY Raymond	31 mars
GELEZEAU Vve BOUHIER Bernadette	17 avril
FOUCHARD Lucette	28 mai
BOUCHER Jean-Louis	22 juin
BOUCARD Jean-Pierre	25 juin
PATIN Gilles	02 juillet
DELESTRE Daniel	21 juillet
DESEILLE Vve BEIDELER Nicole	31 juillet
TEXIER Guy	1 <sup>er</sup> août
STÉPHANO Vve CHAPRON Andrée	04 septembre
CONSTANT Vve TRIPOTEAUD Georgette	20 septembre
PICOU Epse ALARCON Annie	23 septembre
CHAUVET d'ARCIZAS Charles	02 octobre
ROY Gaël	18 octobre
SIÉDEL Vve CLERGIER Bernadette	28 octobre
MARTIN Dannick	9 novembre
PÉCHEREAU Eugène	26 novembre
LABADENS Germaine Vve NODENOT	11 décembre



Monsieur le Maire,  
les adjoints et les conseillers municipaux,  
ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux  
pour la nouvelle année, animée par l'harmonie municipale,  
dimanche 3 janvier 2016 à 17h00 salle de la Base Nautique

À l'issue de cette réception le cocktail du nouvel an sera offert

